4

L'OUIE ET LA PAROLE

RENDUES

à Honoré Trézel,

SOURD-MUET DE NAISSANCE.

Autres Productions du même auteur.

1°. **Dissertation** sur la cause prochaine de la Fièvre, dite putride . . . . 1 fr. 50 c.

2°. **Aperçu** sur l'abus du Vomissement provoqué dans les maladies; in-8°. . . . . 1 fr. 50 c.

3°. **Mémoire** sur la perforation du Tympan, pratiquée pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité, avec des observations sur des sourds-muets, et des considérations sur le développement de l'ouïe et de la parole. Paris, 1822; in-8°. . . . . 3 fr.

4°. **Description** d'un instrument pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité, avec un rapport fait à l'Académie des Sciences, le 9 décembre 1822. Paris, 1823; in-8°. . . . . . . 1 fr. 50 c.

5°. **Observations** faites sur deux sourdes-muettes qui ont recouvré l'ouïe et la parole, avec un rapport fait à l'Académie des Sciences, par MM. Pelletan et le baron Percy; in-8°. 1 fr. 50 c.

6°. **L'Art** de souder la trompe d'Eustache (sous presse).

7°. **Tableau** des maladies de l'oreille qui engendrent la surdité, avec une notice sur les causes et la fréquence de ces maladies, leur influence sur l'audition, leurs suites, leur degré de curabilité et la durée des traitemens qui leur sont applicables . 1 fr. 50 c.

A PARIS,

Chez
- L'Auteur, rue des Francs-Bourgeois Ste.-Avoie, n°. 25.
- Mlle. Delaunay, rue Saint-Jacques, n°. 71.
- Crévot, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3.



Honoré Trézel,
Ancien sourd-muet de naissance,
né à Paris, le 4 Juin 1815,
présenté à l'Académie des sciences, le 25 Avril 1825.

L'OUÏE ET LA PAROLE

RENDUES

A

HONORÉ TRÉZEL,

SOURD-MUET DE NAISSANCE,

PRÉCÉDÉ d'un Rapport fait à l'Académie des Sciences;

Par le Docteur DELEAU jeune,

Médecin de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de médecine de Madrid; de la Société des Sciences médicales de la Moselle, associé de la Société d'Instruction médicale de Paris, ex-chirurgien au 4e. régiment de cuirassiers, membre correspondant de la Société de médecine de Bordeaux; de la Société phylomatique de Verdun, d'agriculture, commerce, sciences, arts et belles-lettres de Châlons; de la Société de médecine, pharmacie et chirurgie du département de l'Eure; de la Société royale académique des Sciences de Paris, etc., etc.

Des difficultés apparentes ne doivent pas faire renoncer aux entreprises utiles; il faut, au contraire, s'imposer la loi de cette persévérauce qui rend l'homme capable de tout ce qui est bien, surtout quand il s'agit des choses sur lesquelles repose souvent la base de l'existence et de la conservation.

POLYBE, *liv. X, chap.* 44.

A PARIS,

CHEZ Mlle. DELAUNAY, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JACQUES, N°. 71.

1825.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Paris, le

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les sciences naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 13 juin 1825.

RAPPORT sur un jeune sourd-muet de naissance, qui a recouvré l'ouïe par le cathétérisme de la trompe gutturale.

Dans la séance du 10 mai 1824, M. Percy fit connaître à l'Académie qu'un jeune sourd et muet, nommé Trézel, venait d'acquérir l'ouïe par les soins de M. Deleau. Le succès avait été aussi complet qu'on pouvait le désirer. Le jeune enfant qui, avant l'opération, était complètement sourd, avait été mis à portée d'entendre toutes sortes de bruit, et même de saisir les diverses intonations de la voix.

Mais, pour avoir acquis la faculté de recon-

naître les sons, Trézel était encore bien loin de jouir réellement de l'ouïe. Un intervalle immense le séparait encore des enfans de son âge et d'une bonne organisation. Les bruits de tous genres, les accens de la voix, les mots qu'on lui adressait, ceux qu'il essayait de faire rendre à son larynx, n'étaient pour lui qu'une source de sensations nouvelles qui le ravissait; mais il n'en tirait aucune autre utilité: il ignorait les immenses avantages du langage, et il ne se doutait guères que les sons vagues et rares qu'il faisait rendre à son organe vocal lui servirait un jour à exprimer ses pensées. Enfin, ce jeune homme avait besoin d'une éducation suivie, qui remplaçât celle que son infirmité l'avait empêché de recevoir, et qui le mît à même de se servir du sens qu'il venait de recouvrer si heureusement. Dans la séance où M. Percy annonçait les résultats de l'opération faite sur le jeune Trézel, il ajoutait que M. Deleau s'occupait de l'instruction de cet enfant, et qu'il en ferait connaître les résultats à l'Académie.

M. Deleau a tenu sa promesse. Trézel vous a été présenté dans une de vos dernières séances. Il y a dit de mémoire la fable du Renard et du Corbeau, fait divers exercices d'analyse, et vous

avez pu juger vous-même de l'état de son ouïe, de sa voix et de son degré d'intelligence après un an environ d'éducation.

Ce fait est d'autant plus important, qu'aucun des sourds-muets auxquels l'ouïe a été rendue par une opération, ou qui l'ont acquise spontanément, n'ont été observés assez long-temps par des hommes instruits pour que l'on sache quel parti ils ont tiré en eux d'un sens novice intervenu tout-à-coup au milieu de sens déjà expérimentés ; pour que l'on connaisse quels changemens sont survenus dans l'intelligence, l'instinct, la parole, les mouvemens, etc., par le développement d'une fonction aussi importante que celle de l'ouïe ; pour que l'on ait appris, enfin, si le sourd-muet de naissance, rendu à l'audition, est apte à parcourir tous les degrés de la vie sociale, ou s'il n'est appelé qu'à en franchir quelques-uns.

On voit combien de questions physiologiques intéressantes se rattachent au fait de M. Deleau. Aussi, vos commissaires ont-ils dû en recueillir et en constater toutes les circonstances.

Claude-Honoré Trézel, aujourd'hui âgé de 10 ans, né à Paris, de parens pauvres, était de

cette classe de sourds-muets qui n'entendent même pas les bruits les plus violens, les explosions les plus fortes.

Son front était large et sa tête bien faite; mais sa physionomie, image de son intelligence, avait peu d'expression; il traînait les pieds en marchant, sa démarche était chancelante; il ne savait pas se moucher, et n'avait reçu d'ailleurs aucune éducation appropriée à sa position. Il faisait comprendre ses besoins au moyen d'un certain nombre de signes.

Ces détails firent penser que la surdité de cet enfant n'était compliquée d'aucune circonstance grave, et que surtout elle n'était pas accompagnée d'idiotisme, ce qui se fait assez souvent et rend toute opération à peu près inutile.

Rien de particulier ne se présenta pendant l'opération, qui n'a rien de nouveau, et qui fut aussi simple que possible, et qui consista en des injections aqueuses faites dans l'une et l'autre trompe d'Eustache au moyen d'une petite sonde flexible. Ces injections ne furent accompagnées ni de ces douleurs horribles qui déterminent quelquefois l'évanouissement et obligent à suspendre le traitement, ni suivies d'abcès et de

suppuration à la caisse qui s'opposent à tout espoir de guérison.

Les premiers jours qui suivirent son avènement à l'audition, furent pour Honoré un temps de ravissement. Tous les genres de bruit lui causaient un plaisir ineffable ; il les recherchait avec avidité ; il était particulièrement dans une sorte d'extase en écoutant une tabatière harmonique ; mais il lui fallut un certain temps avant qu'il s'aperçût que la parole était un moyen de communication, encore s'attacha-t-il d'abord, non aux sens qui la forment, mais au mouvement des lèvres qui l'accompagnent ; aussi crut-il, pendant quelques jours, qu'un enfant de sept mois parlait comme les grandes personnes, parce qu'il voyait ses lèvres faire des mouvemens. On lui fit bientôt cependant connaître son erreur, et il sut dès-lors que c'était aux sons qu'il fallait attacher de l'importance et non pas au mouvement des lèvres ; mais le malheur voulut qu'il entendit une pie prononcer quelques phrases : alors, généralisant ce fait particulier, il conclut que tous les animaux étaient doués de la parole, et voulut absolument faire parler un chien qu'il affectionnait ; il employa la violence pour lui faire dire *papa, du pain*, seuls mots

qu'il pût encore prononcer. Les cris du pauvre animal l'effrayèrent, et il se désista de son entreprise.

Ces premiers temps d'audition produisirent un grand changement dans l'état physique de Trézel ; sa démarche devint plus ferme ; l'air morne de son visage se changea en un air riant et gai ; il apprit à se moucher et cessa de traîner ses pieds en marchant.

Un mois s'était écoulé, et Honoré restait à peu près au même point ; absorbé par ses sensations et ses remarques nouvelles, il ne pouvait point saisir les diverses syllabes qui forment les mots composés, connaître leur sens et celui des phrases simples et courtes.

Il lui fallut aussi beaucoup de temps avant qu'il reconnût la direction du son. Son instituteur, s'étant caché dans une chambre où était l'enfant, l'appela, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il découvrit sa retraite, encore était-ce plutôt par les yeux et le raisonnement qu'il y parvint que par l'oreille.

Cependant tout l'intérêt qu'*Honoré* donnait aux sensations que lui transmettait son ouïe, ne l'avait pas empêché de faire une observation des plus importantes : son larynx produisait aussi

des sons ; le plaisir de les entendre vint se joindre à celui de les produire. Il prononça d'abord *a, o, u,* etc., et les premiers mots qu'il forma furent *papa, tabac*, etc. ; mais, quand il voulait reproduire des mots plus compliqués, il faisait une multitude d'efforts, de contorsions de lèvres, de la langue, et de tous les agens de la prononciation dont il ignorait entièrement l'usage, ressemblant en cela à celui qui débute dans l'art de la danse ou de la natation, et qui consume ses forces en efforts inutiles et en mouvemens disgracieux.

A force de tentatives, il parvint à prononcer quelques mots composés, qui d'abord avaient été au-dessus de ses forces.

C'est à ce moment qu'il se crut au niveau des autres enfans de son âge, et que, satisfait de lui-même et fier de sa nouvelle situation, il prit en grand dédain ses anciens compagnons d'infortune. Quelques personnes du monde qui le virent en ce moment trouvèrent qu'il avait d'heureuses dispositions.

Malgré ce petit mouvement de vanité, Trézel avançait peu dans la prononciation : un grand nombre de syllabes lui échappaient, ou bien il ne les articulait que d'une manière extrêmement

défectueuse. Peut-être n'aurait-il jamais franchi cette difficulté, si l'on eût cessé de s'adresser uniquement à ses oreilles pour se servir en même temps de ses yeux, ou lui tracer sur un tableau diverses syllabes, et dès ce moment il les prononça beaucoup mieux, saisissant avec plus de netteté l'assemblage des voyelles et consonnes, et leur influence réciproque.

On put constater ainsi un fait fort remarquable, c'est que l'association de la vue et des mouvemens du larynx était prompte et facile, tandis que celle de l'ouïe et de l'organe de la voix était toujours difficile et ne s'exerçait qu'avec une lenteur remarquable; par exemple: aussitôt qu'Honoré apercevait des syllabes écrites, il les prononçait si en même temps on les faisait retentir auprès de lui; mais, si l'on enlevait le tableau où les lettres étaient tracées, il lui était impossible de les articuler lui-même. Il saisissait donc bien plus facilement les rapports des sons avec les lettres écrites qu'avec l'action de son larynx.

Les mêmes observations purent être faites quand Honoré s'est livré après à l'étude des mots et des petites phrases. Toutefois, en suivant ce procédé, Trézel a appris à lire et à écrire

d'une manière assez rapide, mais semblable aux personnes qui apprennent une langue, et qui, en général, la lisent et l'écrivent long-temps avant de pouvoir la parler. Encore aujourd'hui Honoré lit des yeux et écrit infiniment mieux qu'il ne parle.

Vous avez entendu sa prononciation, elle est très-défectueuse : les *rr* surtout ronflent d'une manière singulière et désagréable ; les diverses nuances de l'accent lui paraissent inconnues ; mais, quand on pense à son point de départ, on doit être satisfait de lui voir ce degré d'instruction après un intervalle aussi court.

Honoré présente encore un phénomène qui a fixé l'attention de vos commissaires ; quand on lui dit un mot bien distinctement, il le répète aussitôt ; quand on l'appelle, par exemple, il ne manque pas de répéter son nom. Il semble que l'important pour lui soit de parvenir à reproduire le mot par l'action du larynx ; quand son instituteur veut s'adresser à son esprit, c'est plutôt des signes ou l'expression de son visage qu'il met en usage ; l'enfant lui-même n'exprime facilement et promptement ses idées que par des signes, et c'est seulement par l'emploi de ses signes qu'on peut juger de son intelligence et de

la promptitude de ses conceptions. Sous ce point de vue, Honoré offre un phénomène bien digne d'intérêt. Ayant acquis un nouveau moyen d'exprimer ses besoins et ses idées, il semble qu'Honoré aurait dû négliger celui dont il s'était servi jusqu'alors et qui est si inférieur à la parole. Jusqu'ici c'est le contraire qui est arrivé. Le langage naturel d'Honoré, c'est-à-dire celui des signes, au lieu de perdre et de se voir remplacé graduellement par la parole, a gagné rapidement et a acquis une perfection et un piquant de beaucoup supérieur à celui qu'il employait avant d'avoir recouvré l'ouïe; sans doute que cet effet tient à l'influence de l'habitude, à la facilité des divers mouvemens et au peu d'exercice des organes de l'ouïe et de la voix; mais enfin il n'est pas moins digne de remarque.

Cependant, dans ses rapports avec les enfans de son âge, Honoré commence à employer des mots simples, et particulièrement des substantifs, pour faire connaître ses principaux désirs. Peut-être le temps le portera-t-il à faire un usage plus fréquent et plus complet de la parole, qui est en définitive le véritable moyen de communication des hommes civilisés; mais il ne serait pas impossible qu'il restât toujours fort au-dessous

des autres hommes sous ce rapport, car nous avons de nombreux exemples d'enfans qui sont pour ainsi dire muets, uniquement parce qu'il leur faut un certain effort d'oreille pour saisir les mots et un travail quelque peu difficile du larynx pour parler; trouvant un moyen facile de communication par l'emploi des signes, ils négligent d'exercer l'oreille et le larynx, et restent ainsi classés parmi les sourds-muets, quoiqu'en réalité ils ne soient ni muets ni sourds.

En résumé, Honoré Trézel, qui était complètement sourd, jusqu'au point de ne pas entendre les détonations les plus fortes, il y a un an, entend très-bien aujourd'hui tous les bruits quand ils viennent de loin, distingue leur caractère, évite aussi les voitures et les chevaux, et va ouvrir une porte s'il entend frapper. Il sait apprécier le rhythme musical, et prend plaisir à écouter les chants et les instrumens; il cherche même à imiter la voix modulée, sans avoir pu encore y parvenir; il sait apprécier et répéter toutes les articulations de notre langue; il comprend, analyse et répète de mémoire un certain nombre de phrase à sa portée, il y répond surtout du geste. Il exécute ce que son instituteur lui commande par la parole, mais il n'est pas en-

core dans le cas de le faire avec d'autres personnes, par la même raison que nous comprenons un étranger si nous sommes accoutumés à sa prononciation, et que nous sommes entièrement incapables de le comprendre quand il parle pour la première fois.

Voilà, sans doute, d'assez beaux résultats quand on songe à ce que cet enfant a dû apprendre pour y arriver, à toutes les idées, à toutes les combinaisons nouvelles qui ont dû s'opérer dans son esprit, aux associations instinctives qui se sont établies entre son oreille et son intelligence, entre celle-ci et les organes de la voix, entre son oreille et son larynx, etc.; il est difficile de ne pas se livrer à l'espoir que sa condition morale et physique continuera à s'améliorer.

Mais n'anticipons pas sur l'avenir; attendons les résultats de l'expérience, qui, ici, comme dans toutes les questions neuves, doivent seuls nous diriger.

Vos commissaires pensent que les efforts de M. Deleau pour rendre à la vie sociale des êtres que la nature semble en avoir en grande partie séparés, sont dignes des éloges de l'Académie; que les résultats auxquels il est parvenu sur le

jeune Trézel sont très-importans et dignes du plus vif intérêt ; ils vous proposent d'engager M. Deleau à continuer l'éducation qu'il a heureusement commencée ; à multiplier, autant que possible, les observations du même genre, et à fonder ainsi un genre d'enseignement ou d'éducation qui doive être compté au nombre des améliorations de la condition humaine.

Signé Duméril, Geoffroy, St.-Hilaire ; Magendie, *Rapporteur*.

L'Académie adopte les conclusions de ce rapport.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel, Conseiller-d'Etat, Commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

Signé le baron Cuvier.

MÉMOIRE

SUR

HONORÉ TRÉZEL.

J'ASPIRAIS depuis long-temps à l'honneur d'offrir à l'Académie qui a daigné approuver mes travaux, un sujet qui fût digne de l'occuper. Me voilà enfin au comble de mes désirs; je ramène à Paris un enfant qui m'y fut confié au mois de mai 1824 : il était sourd et muet; aujourd'hui il entend et parle aussi distinctement qu'on peut l'exiger, pour le peu de temps qu'il a été soumis à mes soins. Je vais faire son histoire; elle me paraît assez intéressante pour fixer l'attention des hommes instruits.

Trézel (Claude-Honoré), âgé de neuf ans, demeurant à Paris, rue du Fauboug Saint-Denis, n'avait jamais entendu les sons ni même les bruits les plus forts, lorsqu'il me fut présenté par sa mère, le 14 avril 1824. Sa taille était pe-

tite ; il avait peu d'embonpoint ; il paraissait même souffrant. Cependant son regard vif, son front large et bombé, ses manières aisées me prévinrent en faveur de cet infortuné, et me firent pressentir que sa santé s'améliorerait.

Je sentis combien il me serait agréable de le sortir de son état, d'autant plus déplorable pour lui, que ses parens sont dans l'impossibilité de pourvoir à son éducation. Mes désirs furent bientôt satisfaits; mon premier examen me suffit pour annoncer la cure prochaine de sa surdité; en effet, ma sonde ayant pénétré jusque dans la caisse du tambour, elle élargit la trompe d'Eustache et m'aida à porter l'air jusque dans la caisse. Aussitôt Honoré entendit de l'oreille gauche. Si sa surprise fut grande, sa joie l'égala bien; car, malgré les pleurs des assistans qui presque tous avaient des enfans sourds-muets, il souriait et semblait goûter un bonheur ineffable qu'il cherchait à nous faire partager.

Parmi tous les infortunés que j'ai déjà eu le bonheur de soustraire à la surdi-mutité, il est peut-être le seul qui n'ait pas été jeté, immédiatement après l'opération et les jours suivans, dans un état mélancolique.

Ce nouveau succès, que j'obtins dans le court

espace de temps que je restai à Paris, produisit le même effet que ceux de l'année 1823 : des savans, des hommes doués de cette noble philantropie, qui les porte à rechercher la vérité afin de la faire connaître au public, voulurent voir le nouvel opéré. M. le baron Percy en rendit compte à l'Académie royale des Sciences. MM. le *comte de Chabrol*, préfet de la Seine, *Gilet-de-Laumont*, membre de l'Institut, et le baron *Cagniard de la Tour*, firent toutes les démarches nécessaires pour engager les parens de Trézel à me laisser conduire leur enfant à Saint-Mihiel. MM. l'ambassadeur de Russie et Scroder, chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur, en rendirent compte à leur gouvernement, enfin MM. les médecins Guitton (1), Honoré, médecin en chef de l'hôpital Necker, Bricheteau, Rony et Lasserre voulurent assister à l'opération de l'oreille droite : elle fut pratiquée en leur présence le 25 avril, avec le même succès que sur la gauche.

L'encouragement que j'ai reçu de la part de

(1) M. le docteur Guitton, si avantageusement connu dans le sein de l'École de Médecine, m'a beaucoup aidé de ses conseils pendant les trois mois qu'il a passés chez moi, à Saint-Mihiel, près de mon élève.

tant de personnes recommandables n'a pas peu contribué à soutenir mon courage, à me faire redoubler d'efforts pour vaincre les difficultés que présente cette branche de l'art de guérir, et à me porter à me livrer aux soins qu'exige un muet pour acquérir une prononciation assez distincte pour le mettre en rapport avec tous les individus. Honoré n'est pas éloigné de cette époque; bientôt je pourrai lui dire que je ne suis pas le seul qui ai contribué à son bonheur; je lui citerai toutes les personnes que je viens de nommer, et j'ajouterai les noms de MM. Broussais, Treille, Demoléon et Lacrételle, qui n'ont cessé de m'aider de leurs conseils.

Les jours qui suivirent l'opération durent être bien fortunés pour notre élève! un jour, j'ose l'espérer, il nous révélera toutes les sensations qu'il a éprouvées; il nous dira pourquoi dès ces premiers instans il a cessé de marcher, je dirai presque nonchalamment, comme la plupart des sourds-muets. Qu'est-ce qui l'a décidé à éviter de traîner les pieds? pourquoi l'ouïe lui a-t-elle appris à se moucher? quel compte se rendait-il de tous les bruits, les sons qui venaient frapper son oreille? que pensait-il en voyant ses semblables communiquer entre eux par la parole,

qui, pour lui, ne consistait encore qu'en des mouvemens de lèvres? je dis, ne consistaient qu'en des mouvemens des lèvres, c'est qu'un jour étant près d'un enfant âgé de sept mois, il s'imaginait qu'il parlait comme une personne âgée; j'eus la preuve de cette erreur en lui demandant quel était le plus instruit d'Emile ou d'Honoré; il me répondit que c'était Emile, parce que, disait-il, il n'avait jamais été muet.

Cette remarque prouve bien qu'à cette époque il ne faisait pas du tout attention aux articulations. Par la même raison ne pouvait-il pas aussi s'imaginer que les animaux se comprenaient par le même langage? Si j'avance cette question, c'est qu'un jour, il s'avisa d'ouvrir à sa manière une sorte de conversation avec son chien; il voulait absolument lui faire dire *papa, du pain;* impatienté de ne pas en obtenir de réponse, il lui tira l'oreille, mais les cris de cet animal l'effrayèrent au point qu'il cessa ses expériences.

On ne trouvera rien d'extraordinaire dans ce fait, quand on saura que quelques jours avant il avait entendu une pie prononcer plusieurs mots qu'il essaya, mais en vain, de répéter; aussi fit-il entendre que cet oiseau était plus instruit que lui, et en cela il disait vrai, car il ne prononçait encore que les mots *papa, du pain.*

Quoique peu instruit à cette époque, il semble qu'il avait su apprécier tous les avantages qu'il retirerait de l'ouïe. Ce sens intellectuel lui était déjà si cher, que se trouvant tout étourdi après avoir fait soixante lieues en diligence, il devint taciturne et versa des larmes jusqu'au moment où le repos, loin du bruit, lui fit voir qu'il n'avait pas reperdu la faculté d'entendre : ah! si ce malheur lui fût arrivé, je ne sais comment il eût pu oublier ces courts instans de bonheur qu'il avait déjà su si bien employer! que de plaisir il éprouvait à entendre sa voix! le matin en s'éveillant et dans la journée lorsqu'il était seul, je le surprenais souvent écoutant son langage, qui ne consistait qu'en quelques mots mal articulés : on eut dit qu'il voulait lui-même habituer son oreille à l'impression des sons.

Les cris des animaux fixaient l'attention d'Honoré : il aimait à entendre le bêlement de la chèvre, sitôt qu'elle revenait des champs retrouver son jeune chevreau. Il appréciait bien la faiblesse de la voix de celui-ci; l'aboiement du chien l'importunait : il s'y accoutuma, et à tous les sons bruyans, comme ceux du tambour et le bruit des voitures.

Après avoir cité ces remarques qui, je crois,

ne sont pas sans intérêt, je vais rapporter les observations que j'ai faites sur le développement de l'ouïe et de la parole de mon élève. J'ajouterai des réflexions qui m'ont été suggérées par les faits nouveaux que je suis à même d'apprécier chaque jour.

Les articles suivans vont faire le sujet d'un court examen :

1°. De l'état d'Honoré immédiatement après avoir reçu l'ouïe ;

2°. Recherches sur les rapports qu'il a voulu établir avec les personnes qui entendent; son mépris pour les sourds et muets ;

3°. De l'état de l'audition ;

4°. Examen des organes de la voix et de la parole ; des changemens qui ont dû s'y opérer quand Honoré a voulu parler ;

5°. Des qualités de la voix ;

6°. De la faculté de parler ; de la prononciation ;

7°. De la mémoire, des sons et des articulations ;

8°. De la sympathie qui existe entre le sens de l'ouïe et les organes vocaux : du travail intellectuel nécessaire pour l'établir ;

9°. Des progrès de l'élève dans l'art difficile de la lecture, et de son état actuel.

Quelques jours d'audition produisirent un grand changement dans l'état physique du jeune Trézel; sa démarche devint plus ferme ; cet air morne, propre à presque tous les sourds et muets, se changea en un air riant et gai ; sa figure s'épanouit.

Il me marqua une grande confiance et sembla ne plus redouter la douleur ; il aima même à me voir et chercha toujours, étant avec moi, à m'engager à multiplier mes essais pour m'assurer qu'il entendait. Beaucoup de personnes, entre autres madame la comtesse de *Chabrol*, qui a eu pour lui mille bontés, ont vu avec quelle docilité il fermait les yeux et comptait, sur ses doigts, le nombre des coups que l'on frappait légèrement sur un chapeau. La voix avait pour lui de l'attrait ; la musique le flattait encore davantage : les sons du forté, l'harmonie d'une tabatière à musique l'enchantaient.

Trézel ne se contenta pas d'entendre ; sitôt qu'il sut qu'en émettant quelques sons, on se faisait comprendre, il chercha à acquérir quelques mots. Les premiers qu'il prononça furent *papa, tabac, du bois, du feu;* et les voyelles *a, o, u.* Ce ne fut que long-temps après qu'il parvint à émettre des mots plus compliqués, en contournant les

lèvres, et en donnant à tous les organes vocaux mille positions différentes. C'est alors que fier de l'acquisition de plusieurs articulations qui lui avaient coûté tant d'efforts, il se crut au nombre des entendans et parlans, et dédaigna ses anciens compagnons d'infortune dont il était encore à bien peu de distance, comme on va en juger par le développement lent et progressif de l'audition.

Le jour même de l'opération, les bruits sourds fixèrent l'attention du jeune Trézel. Bientôt il distingua ceux que produisent la marche, une porte lorsqu'on l'ouvre ou qu'on la ferme ; il sut compter à une certaine distance les coups que l'on donnait sur le fond d'un chapeau. Le bruit que rend du papier que l'on froisse entre les mains, parvint aussi facilement à son oreille.

Pourquoi ces sons fixèrent-ils plutôt l'attention de notre élève que ceux rendus par le système vocal ? c'est que véritablement ceux-ci ébranlent moins le nerf de la septième paire : ils ne sont transmis sur ce tissu sensitif qu'au moyen de l'air ; tandis que les bruits sont propagés jusqu'au centre de l'organe de l'audition et par l'air et par les corps solides qui nous environnent. Ce qui nous fait croire que nous en-

tendons mieux la voix, c'est que nous sommes habitués à y porter plus d'attention qu'aux bruits. Les remarques suivantes viennent à l'appui de cette assertion : sommes-nous occupés au travail! une pendule, une cloche même peuvent sonner près de nous sans que nous nous en apercevions; tandis que si nous *entendons* une exclamation, nous l'*écoutons*. Marchons-nous dans la rue? souvent nous nous laisserions atteindre par les voitures, si le cri *gare* ne venait pas réveiller notre attention. « Hé bien, nous dira-t- » on, il doit en être de même pour le sourd- » muet qui vient de recouvrer l'ouïe. » Non, car cet infortuné n'est pas plus porté à écouter la voix que le bruit, parce que l'une et l'autre n'ont pour lui aucun attrait; il ignore encore si par la suite il lui sera plus utile d'écouter les sons vocaux que les bruits que rendent tous les corps sonores qui l'environnent.

J'ai cru devoir faire ces réflexions, parce que beaucoup de personnes ne peuvent pas s'imaginer qu'il faut une oreille très-exercée pour percevoir les sons vocaux avec justesse.

Un mois s'était déjà écoulé, et l'ouïe d'*Honoré* avait fait peu de progrès; les voyelles et les consonnes explosives fixaient seules son attention.

Ce ne fut que dans le courant du deuxième mois qu'il sut distinguer à l'oreille toutes les syllabes que l'on donne à articuler aux enfans du premier âge; il finit enfin par comprendre des mots entiers, puis des phrases plus ou moins composées.

Il fut encore plus long-temps pour apprécier au juste la direction du son; quatre mois après l'opération je m'étais caché dans un cabinet qui donne dans la chambre où *Honoré* allait entrer: lorsqu'il y fut occupé, je l'appelai: il me chercha d'abord derrière les rideaux, les meubles, etc. Ce ne fut qu'après avoir répété quatre fois son nom qu'il finit par venir me trouver.

Un autre jour, m'étant avisé de lui bander les yeux, je me plaçai au milieu de la chambre, puis, changeant continuellement de position, je l'engageai à venir au son de ma voix, ce qu'il ne fit que difficilement.

Ces expériences prouvent combien il faut de temps et d'usage pour perfectionner les organes des sens: mais aussi, avec de la persévérance, combien sont-ils susceptibles d'acquérir chaque jour des degrés de justesse qui surpassent souvent toute croyance! témoins ces aveugles qui savent se conduire dans les rues les plus encom-

brées en percuttant le pavé avec leur bâton. Citerai-je aussi ces musiciens dont l'oreille exercée saisit le moindre ton faux qui échappe dans un concert. On pourrait dire que l'ouïe de ces individus surpasse celle des personnes étrangères à la musique, à un degré égal à celui qui sépare ces mêmes personnes du sourd-muet qui vient de recouvrer l'audition. Cette comparaison me semble assez juste; car si un sourd-muet qui trouve l'ouïe à un âge avancé, ne peut posséder ce sens aussi parfait qu'il l'aurait été s'il l'eut acquis en naissant, de même un adulte qui veut apprendre la musique n'acquérera jamais l'oreille de nos grands compositeurs.

Je passe à l'examen des organes de la parole.

Le sourd-muet, pendant les premières années qui suivent sa naissance, jette des cris comme tous les enfans; mais à mesure qu'il avance en âge, il néglige de faire entendre sa voix, parce qu'il s'aperçoit du peu d'intérêt qu'on y attache; il oublie donc ce moyen d'expression qui nous est si utile; il laisse dans l'inaction les organes qui concourent à cette belle prérogative de l'homme. Les muscles de la poitrine n'agissent sur les côtes que pour exécuter l'acte de la respiration : les poumons prennent peu d'ampleur,

parce qu'ils ne reçoivent que suffisamment d'air nécessaire à la sanguification ; jamais ils ne sont dilatés par cette quantité qui devient indispensable pour émettre des phrases sans respirer. La trachée artère, le larynx restent aussi dans l'inaction : la glote conserve presque toujours les mêmes dimensions ; les cordes vocales ne frémissent que quelques fois, par hasard ; jamais elles ne reçoivent ces degrés infinis de tension que l'on observe chez les individus qui parlent. Voilà donc les principaux organes de la voix qui languissent faute d'exercice. Maintenant faut-il demander pourquoi un sourd-muet qui vient de recouvrer l'ouïe, ne fait entendre que des sons faibles, entrecoupés et mal assurés ?

Si nous poussons notre examen jusqu'aux organes qui servent à l'articulation, dans quelle disposition trouvons-nous les muscles du pharinx, de la langue, des lèvres, de la mâchoire, des ailes du nez, etc. ; ils ne sont pas plus disposés à l'exercice de la parole que ne le sont à la danse les muscles des membres inférieurs de l'individu qui prend les premières leçons de cet art : ils éprouvent cet embarras que l'on rencontre chez ces hommes qui manquent d'habitude pour exécuter un travail qui exige de l'adresse et du temps.

Tel était l'étatdes organes de la voix et de la parole du jeune Trézel, lorsqu'il reçut l'ouïe ; nous ne devons donc pas être étonnés de trouver chez lui, comme je vais le dire, une voix peu sonore et une prononciation inharmonique.

Nous avons déjà vu qu'il ne put prononcer la voyelle *i* aussitôt que l'*a* et l'*u*, parce que cette première voix exige le resserrement de la glote ; elle est donc plus difficile à émettre que les autres. Il en a été de même quand il a commencé l'étude des syllabes. Il apprit en peu de temps celles qui n'exigent de la part des lèvres et de la langue que des mouvemens simples, comme *ba, pa, fa, ta*, etc. Mais les syllables *ka, gna, xa*, etc., demandèrent un travail plus long et plus suivi; pendant long-temps même, il ne les rendit que très-imparfaitement, et ne parvint à les prononcer qu'en faisant de grands efforts et en émettant une voix sourde, sans flexibilité et sans consonnance. L'usage a déjà bien corrigé ces défauts, mais ce ne sera que le temps, secondé d'une attention suivie, qui en rendront le timbre plus agréable : enfin l'âge de la puberté lui donnera ce caractère de gravité qui lui est propre à cette époque de la vie.

Après avoir appris le syllabaire, j'ai dû faire

connaître de suite à mon élève que c'est en rassemblant ces syllabes qu'on forme des mots et des phrases. C'est alors qu'il a commencé à apprécier les grands avantages de la parole ; aussi a-t-il redoublé d'efforts pour acquérir cet art merveilleux et rendre sa prononciation la plus correcte possible, ce qui ne se fit pas sans peine, car trois mois après avoir acquis la faculté de parler, pour prononcer un mot composé, il contournait les lèvres d'une manière désagréable, rendait difficilement les articulations nasales, appuyait fortement sur les gutturales, inspirait pour émettre chaque syllabe (1) et les prononçait sur un ton différent ; ce qui donnait à son langage une rudesse et un désaccord qui heureusement se sont effacés par l'habitude. Aujourd'hui la voix prend de la flexibilité, et la prononciation est très-distincte, comme il est facile de s'en assurer en faisant réciter à cet élève d'un nouveau genre la fable *du renard et du corbeau,* dont il a su orner sa mémoire.

(1) On peut comparer ces mouvemens mal assurés des organes de la parole à ceux que font les doigts des personnes qui commencent à apprendre à jouer de la flûte ou du violon.

Si on se figure bien l'état d'un sourd-muet, on doit être étonné qu'en huit mois *Honoré* ait su étudier une fable entière et la prononcer aussi bien qu'il le faisait à cette époque (janvier 1825); je ne l'espérais pas moi-même; car pendant les premiers mois qui suivirent l'opération, les sons vocaux étaient pour lui si fugaces que j'avais une peine infinie à lui faire répéter de suite deux ou trois articulations que je prononçais lentement.

Ce défaut de mémoire m'obligea pendant long-temps de couper chaque mot et de lui faire répéter syllabe par syllabe, ce qui est une grande preuve que l'oreille a besoin d'habitude pour transmettre au cerveau des impressions durables; ou, pour m'exprimer autrement, ce qui démontre que la mémoire des sons est très-fugitive. Cet oubli des sons ne tiendrait-il pas à ce que nous ne pouvons les comparer à des objets matériels? Nous-mêmes qui avons l'ouïe exercée dès l'enfance, n'oublions-nous pas facilement des mots que nous n'avons prononcés qu'une fois?

Après avoir dit un mot sur la mémoire des sons, nous devons rechercher comment cette sympathie merveilleuse unit le sens de l'ouïe aux organes de la parole.

Elle est admirable, surprenante même, quand on y réfléchit, cette faculté de reproduire sur le champ les articulations qui viennent frapper le sens de l'ouie ! Que nous sommes heureux que cette sympathie qui existe entre l'oreille et le larynx, et que j'appelle intellectuelle, parce qu'elle ne peut s'établir sans l'entremise de l'encéphale, ait pris naissance chez nous, sans nous coûter la moindre peine, sans même nous en être aperçu ! Cependant ces rapports intimes qui subsistent entre l'ouïe et les organes vocaux, exigent dès l'enfance une longue et persévérante habitude, comme on peut s'en assurer, en examinant ces enfans du premier âge qui entendent et comprennent très-bien la valeur de beaucoup de mots long-temps avant de les prononcer, ce qui prouve que cette sympathie n'est pas encore établie. Je compare leur position à celle de ces individus qui apprennent la musique, comme on le dit, par routine, et qui ne cherchent à reproduire les accords qu'après avoir écouté un grand nombre de fois les airs qu'ils veulent imiter.

Ces observations prouvent bien que l'on ne doit pas être surpris de voir des sourds et muets qui viennent de trouver l'ouïe, ne parler que bien long-temps après ; ne s'y déterminer même

qu'au moment où on les prive des grandes ressources qu'ils tirent de leurs signes, et s'être efforcés d'imiter les sons qui parviennent à leurs oreilles ; chose plus difficile qu'on ne pense, comme le sujet de nos observations va encore nous en fournir la preuve.

Honoré savait articuler toutes les syllabes qui composent le syllabaire ordinaire : en les voyant écrites, il les prononçait fort bien, il les montrait même sur le tableau lorsqu'on les articulait à une certaine distance de son oreille ; mais si je lui enlevais ce tableau de dessous les yeux et si j'exigeais qu'il les prononçât immédiatement après moi, il n'y parvenait que difficilement. Je conclus de ces remarques que la vue, à cette époque, avait plus de liaison avec le larynx que l'oreille, puisque sitôt que mon élève apercevait des syllabes écrites, il les prononçait, si en même temps on les faisait retentir derrière lui, tandis qu'il ne pouvait le faire lorsque ces syllabes ne frappaient que son oreille; ou, pour m'exprimer autrement, il saisissait bien plus vite les rapports des sons avec les lettres, que les rapports de ces mêmes sons avec ceux qu'il proférait lui-même. De semblables difficultés se sont reproduites quand Honoré s'est livré

à l'étude des mots et des petites phrases que nous avons eu soin de mettre successivement à sa portée. Ce ne fut véritablement qu'après qu'il sut lire, et quand sa prononciation fut devenue assez correcte, que cette sympathie entre l'oreille et le larynx s'est développée, et a pu être aperçue par les personnes qui observaient cet enfant. Rien dans cette remarque ne doit surprendre, car, si on y réfléchit bien, on doit se dire : comment aurait-il pris une idée exacte des articulations, tout le temps qu'il n'a pu les rendre que très-imparfaitement ? les articulant mal, il ne les trouvait pas en harmonie avec les nôtres, il devait donc rester dans le doute jusqu'au moment où son jugement a reconnu de l'analogie entre les sons composés qui arrivaient à son oreille, et les mêmes sons qu'il a fini par émettre plus correctement que dans le principe de son étude vocale.

C'est par la lecture que notre élève a su perfectionner son langage; aujourd'hui encore on s'apercoit qu'il prononce beaucoup mieux quand il lit que quand il veut improviser une phrase.

J'espère pouvoir développer un jour toutes ces remarques; je les multiplierai même si les circonstances me sont toujours aussi favorables,

et surtout si je puis intéresser les hommes éclairés qui veulent me seconder dans mes travaux.

Pour terminer ce mémoire, il ne me reste plus qu'à décrire l'état actuel de Trézel.

Il entend très-bien tous les bruits à une grande distance, ce qui lui donne le grand avantage d'éviter les voitures, les chevaux, etc., et de se diriger, s'il le croit nécessaire, vers les lieux d'où ils proviennent; quand on frappe à une porte, par exemple. Il sait apprécier le rhythme musical, aussi prend-il grand plaisir à écouter le chant et la musique; il cherche même à imiter la voix modulée. Il se retourne aux sons vocaux et les répète : il sait de même apprécier et imiter toutes les articulations de notre langue. Il comprend toutes les phrases que l'on met à sa portée, il y répond et exécute déjà presque tout ce qu'on lui commande par la parole. Il est vrai de dire qu'il ne le fait pas avec toutes les personnes qui voudraient converser avec lui, parce que son éducation n'est pas encore assez avancée pour lui donner la faculté de comprendre toutes les tournures de phrases, la construction de notre langue, saisir les paroles des personnes qui lui sont étrangères, et la vitesse de leur prononciation. Toutes ces grandes diffi-

cultés ne peuvent être vaincues qu'avec le temps et l'usage.

Cependant si l'on préjuge ce que cet élève doit être un jour par les progrès qu'il a faits dans l'espace de dix mois, on est forcé d'avouer que son état est des plus satisfaisans, et que dans peu, il communiquera avec les entendans et parlans, comme tous les individus qui viennent d'apprendre à parler une langue. Que dis-je, il est déjà arrivé à ce but si désiré, puisqu'il comprend et explique la valeur des mots qui composent plus de quatre cents phrases, désignant une multitude d'objets et exprimant des actions diverses; comme celles-ci, par exemple :

1°. Voilà le frère et la sœur qui viennent de prendre des oiseaux. La demoiselle porte beaucoup de fleurs, le garçon n'en porte pas. Près d'eux, on voit un agneau, des oiseaux et des vaches. Il y a aussi derrière eux un arbre qui est coupé.

2°. Cette femme est marchande d'habits, elle vend aussi des vieux souliers et des vieux chapeaux.

3°. Cet homme qui vient de la chasse, tient deux chiens de la main gauche; il est sur un pied, et il porte un fusil.

Ces phrases sont une courte description de trois tableaux.

Pour que Trézel puisse concevoir des phrases aussi compliquées, rendre compte de leur signification ou en faire l'analyse, il faut que sa mémoire soit garnie d'un grand nombre de mots et de beaucoup d'idées abstraites. Je pourrais me borner à ces citations, qui démontrent évidemment qu'Honoré marche à grands pas vers son perfectionnement intellectuel, et que bientôt il sera initié dans l'art, si difficile, d'établir des rapports par la parole; mais afin que chacun soit convaincu par cet exemple, de la possibilité de rendre l'ouïe et la faculté de parler, à beaucoup de sourds muets, je crois devoir ajouter les pièces justificatives suivantes, et inviter à se présenter chez moi, toutes les personnes qui désireront connaître Trézel, et s'assurer des progrès qu'il a faits dans l'audition, la prononciation, la lecture à haute voix et la faculté d'écrire sous la dictée.

Puisse cet exemple engager les personnes qui sont à même de me fournir l'occasion de rendre l'ouïe à quelques-uns de ces êtres disgraciés de la nature, à m'accorder leur confiance, que je m'efforcerai toujours de mériter.

L'article suivant est extrait de la feuille littéraire, nommée le DIABLE BOITEUX, du 5 mai 1825.

ATHÉNÉE ROYAL DE PARIS.

Cours de M. MAGENDIE. — Le jeune Sourd-muet.

Le cours de physiologie que M. Magendie fait à l'Athénée, a présenté hier une circonstance d'un grand intérêt. Le professeur qui explique en ce moment à son auditoire l'anatomie des organes des sens, et la physiologie des sensations étant arrivé à l'organe de l'ouïe, a montré un enfant sourd-muet, de naissance, auquel l'ouïe vient d'être rendu par M. Deleau, jeune médecin qui a déjà pratiqué plusieurs fois, avec succès, cette curieuse opération. Agé d'environ neuf ans, le jeune enfant était encore, il y a onze mois, dans la plus profonde ignorance de ce que c'est qu'un son, du mécanisme de langage et de l'art que les hommes apprennent presque en naissant, de peindre les idées par les inflexions de la voix; aujourd'hui il entend très-bien les phrases qu'on lui adresse, il y répond avec beau-

coup d'intelligence, il fait de ces phrases une analyse grammaticale, simple, mais parfaitement juste, et pour laquelle il s'aide de son ancien langage, celui des signes, quand sa langue nouvelle ne lui sert pas assez vite. Il prononce tous les mots avec quelque difficulté, mais fort distinctement, et l'embarras qu'il éprouve semble venir surtout de ce qu'il ne connaît pas encore l'art de ménager le souffle nécessaire à l'usage de la parole : chaque mot, quelquefois même chaque syllabe, semble être pour lui une aspiration. Les consonnes, dont la prononciation paraît lui offrir le plus de difficultés sont le *j* et les sons analogues, tels que *ch*. L'on a eu aussi beaucoup de peine à lui faire saisir la prononciation de l'*r* qui résonne aujourd'hui dans sa bouche avec une force un peu exagérée. Quelles ques soient les heureuses dispositions dont puisse être doué cet enfant, on s'imagine facilement qu'en si peu de mois, l'art du langage a dû être, pour son intelligence, aussi bien que pour son organe, un travail pénible. Il faut lui parler fort doucement ; chaque mot semble lui causer d'abord un léger étonnement, et devenir l'objet d'une courte réflexion ; il ne fait encore que par le raisonnement et la puissance de l'attention, cette opération très-compliquée que l'habitude

nous permet d'exécuter presque sans y songer.

Les résultats du moyen curatif pratiqué par M. Deleau sont immenses pour ces êtres malheureux que la nature semblait avoir condamnés à un si triste isolement au milieu de la société, quelquefois même à une sorte d'idiotisme. Ils sont fort importans aussi pour la physiologie et pour l'histoire de nos organes et de nos perceptions. Les expériences dont l'intéressant enfant que nous avons vu hier à l'Athénée sera l'objet, fourniront sans doute à la science de nouvelles lumières et lui promettent d'utiles progrès.

Il faut donc savoir gré à M. Deleau du zèle avec lequel il s'est fait l'instituteur du jeune élève qui lui doit pour ainsi dire une création nouvelle; il lui a fallu pour opérer cette bonne œuvre, lutter même contre les parens de l'enfant, dont la tendresse trop craintive s'effrayait de la pensée qu'il allait devenir le sujet d'expériences médicales, entre les mains du bienfaiteur qui venait de lui rendre l'ouïe. Cependant M. Deleau a plusieurs fois éprouvé que le plein succès de son opération dépend de la séparation de l'enfant d'avec ses parens : on conçoit en effet qu'habitué au langage borné des signes qui ont suffi jusqu'alors à cette intelligence si peu

développée, l'enfant recule devant un travail long, pénible et dont il ignore entièrement les avantages. Il faut de toute nécessité lui faire sentir vivement le besoin de l'organe qu'on vient de lui rendre, ce qui ne peut avoir lieu qu'en l'isolant de ceux qui se servaient avec lui de quelques moyens d'y suppléer. L'étonnant succès obtenu par M. Deleau justifie sous tous les rapports l'efficacité du procédé qu'il emploie, et qui doit inspirer aux parens la plus entière confiance.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. I.

Lorsque la mère d'Honoré Trézel me présenta son enfant, elle me dit qu'il était inscrit, depuis deux ans, sur les registres de l'institution des sourds-muets de Paris, et qu'elle avait un grand désir de voir arriver l'époque de son admission. Le certificat suivant faisait partie des pièces déposées depuis deux ans dans cet établissement.

Je soussigné médecin, docteur de la faculté de Paris, certifie qu'il est à ma connaissance que le nommé Claude-Honoré, âgé de sept ans, fils du sieur Trézel, commissionnaire, demeurant rue du Faubourg Saint-Denis, n°. 66, est sourd-muet. La privation absolue *congéniale* de l'ouïe, met ce pauvre être dans l'impossibilité de pourvoir à son existence. J'atteste en outre, que son infortuné père est chargé de la nourriture de sept enfans, et la mère affectée depuis long-temps d'une maladie de poitrine.

J'estime que son admission dans l'établissement con-

sacré à ces genres de maladies lui soit accordée le plutôt possible.

Paris, le 15 juin 1822.

Signé RIVIÈRE.

Vu à la mairie du cinquième arrondissement de Paris, pour la légalisation de la signature du docteur Rivière.

Paris, 17 juin 1822.

Signé LAMAILLE.

N°. II.

Nous, propriétaires et locataires des maisons voisines et de celle qu'habite la famille Trézel, certifions qu'il est à notre connaissance que le jeune Claude-Honoré *Trézel* est sourd et muet de naissance, et qu'on le désigne dans le quartier sous le nom de petit muet.

En foi de quoi nous avons signé le présent certificat.

Paris, le 20 avril 1824.

BEAUVAIS, *inspecteur des messageries;* MACÉ, *directeur des messageries;* CHANBART, *docteur-médecin, commissaire du bureau de charité du troisième arrondissement;* KRUCKER, *caffetier, rue du Faubourg Saint-Denis, n°.* 50; MACÉ fils; FLORY; GELLÉE; HOLTINGER; DEBOURGO; LAURENT; ROBILLARD, *boulanger;* LATOUR, *épicier, rue du Faubourg Saint-Denis, n°.* 26; CUVOISIER, *pâtissier, rue du Faubourg Saint-Denis, n°.* 28.

Je certifie que le nommé Trézel a resté dans la maison pendant l'espace de cinq ans, et que cet enfant n'a jamais parlé, attendu que les médecins ont reconnu qu'il est sourd.

Paris, le 21 avril 1824.

MONVOISIN, *marbrier*,
rue du Faubourg Saint-Denis, *n°*. 66.

N°. III.

M. le baron Percy, le père de la jeunesse studieuse, qui vient d'être enlevé à la science, après avoir constaté lui-même que l'ouïe était rendue à Honoré Trézel, a communiqué à l'Académie royale des Sciences les observations faites sur cet enfant.

INSTITUT DE FRANCE.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 10 mai 1824.

Dans la séance du 10 mai 1824, M. le baron Percy a communiqué à l'Académie des Sciences des observations faites sur un jeune sourd-muet de naissance, nommé *Trézel* (Claude-Honoré), auquel M. le docteur Deleau rendit l'ouïe et la parole.

M. Deleau, qui a chez lui cet enfant pour l'instruire, se propose de le présenter dans quelques temps à l'Aca-

démie, afin qu'il soit constaté que ce jeune infortuné entend et parle.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire perpétuel,

Baron Cuvier.

N°. IV.

Après m'être assuré que Trézel entendait suffisamment pour apprendre à parler, je le demandai à ses parens pour lui donner les premières notions de cet art, afin de confirmer par de nouvelles expériences les observations que j'avais déjà faites, sur le développement de l'ouïe et de la prononciation. Je tenais surtout à cet enfant, parce que je pensais qu'un jour il retournerait à Paris où il pourrait être visité par les hommes instruits qui voudraient s'assurer des faits et des considérations sur la thérapeutique de la surdité que j'ai exposés dans mes premiers mémoires. Je fus secondé dans les démarches que je fis pour obtenir cet élève que j'offre aujourd'hui à la science, par des personnes qui seront toujours bien chères à ma mémoire. Quoique je n'aie pas l'honneur de les connaître, elles firent tout pour m'aider dans mon entreprise, comme on va le voir en lisant ce qui suit :

M. le baron Cagniard de la Tour, *à M.* Deleau.

J'ai remis dimanche dernier la note suivante à M. le

préfet, qui m'a promis son appui en faveur de M. Deleau, auprès du maire de l'arrondissement du père Trézel. M. le baron Percy, que j'avais été voir le matin, et qui s'est rencontré le même jour avec moi en présence de M. le préfet, a bien voulu joindre son témoignage au mien.

M. le baron CAGNIARD DE LA TOUR, *à M. le comte de* CHABROL, *conseiller d'état, préfet de la Seine.*

M. Deleau jeune, docteur-médecin, demeurant ordinairement à Saint-Mihiel, département de la Meuse, et logé en ce moment à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n°. 31, s'est livré avec un succès marqué au traitement des maladies de l'oreille, lequel succès est constaté par un rapport de l'Académie des Sciences.

Il vient de rendre tout récemment l'ouïe au jeune Trézel, sourd-muet, âgé de neuf ans, demeurant chez son père, commissionnaire, rue du Faubourg Saint-Denis, n°. 34.

Le docteur Deleau, devant retourner dans huit jours chez lui, propose aux parens du jeune Trézel d'emmener leur fils pour un an, de lui apprendre à lire, à écrire, à parler; de pourvoir à sa nourriture, à son entretien, etc., le tout gratuitement.

Le jeune homme paraissant doué de beaucoup d'intelligence, M. Deleau juge qu'il serait intéressant pour la science de suivre son éducation pendant un certain

temps, afin de pouvoir constater d'une manière complète l'efficacité de ses procédés de guérison.

Le père et la mère du jeune homme avaient d'abord consenti à laisser partir leur fils, d'autant qu'ils sont chargés de plusieurs enfans; mais ensuite on leur a fait craindre que cet enfant ne devînt, entre les mains du médecin, qu'un objet d'expérience de chirurgie, ce qui les a décidés à refuser les offres de M. Deleau.

Si M. le maire de l'arrondissement avait la bonté de s'intéresser aux démarches de M. Deleau, en parlant au père Trézel pour l'éclairer sur les avantages réels qui peuvent résulter pour son fils et pour la science, des propositions généreuses qui lui sont faites, il ferait sans aucun doute un acte d'utilité publique.

Qui sait en effet si l'enfant ne révélera pas quelques faits inconnus à la science, lorsqu'on l'aura mis en état de rendre compte exactement des sensations diverses qu'il a dû éprouver pendant sa longue surdité.

M. le baron Cagniard de la Tour, qui, conjointement avec un médecin de ses amis, M. Guitton, s'est trouvé à portée d'apprécier combien M. Deleau, par son zèle et son talent, est digne des encouragemens de l'autorité, a l'honneur de prier M. le préfet de la Seine de vouloir bien prendre cette note en considération... etc...

M. le préfet eut l'extrême obligeance de se rendre à la prière de M. le baron Cagniard de la Tour; de son côté M. le maire du cinquième arrondissement fit des démarches, et l'enfant me fut donné.

Étant arrivé à Saint-Mihiel, je l'ai instruit, autant qu'il m'a été possible; je me suis fait aider par un instituteur qui a eu pour lui beaucoup de soins, il mérite donc que son nom soit connu.

N°. V.

Je soussigné, instituteur, demeurant à Saint-Mihiel, département de la Meuse, certifie que le nommé Trézel (Claude-Honoré), âgé de neuf ans, a été confié à mes soins dans le courant du mois de mai 1824; à cette époque cet enfant ne savait pas écrire, ni lire, ni parler.

Fait à Saint-Mihiel, le 11 mars 1825.

Signé G. Gauché, *instituteur.*

Vu à la mairie de Saint-Mihiel pour la légalisation de la signature de M. Gauché.

Signé Leclerc.

Lettre de la mère d'Honoré Trézel, adressée à MM. les Rédacteurs de quelques journaux.

Monsieur,

La reconnaissance d'un bienfait aussi précieux au cœur d'une mère et qui intéresse également l'humanité, me porte à vous prier de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

Un de mes fils, âgé de neuf ans, sourd-muet de nais-

sance et d'une faible santé, fut confié il y a dix mois, d'après les conseils de M. le préfet de la Seine et de M. le maire du cinquième arrondissement de Paris, aux soins de M. Deleau, docteur en médecine, déjà connu par ses succès dans la cure des maladies de l'oreille. Ce jeune médecin se chargea, avec le plus grand désintéressement, de mon enfant, et après lui avoir rendu l'ouïe et la santé, il parvint dans ce court espace de temps à lui apprendre à parler, à lire et à écrire.

Le 9 mai 1825, M. Deleau me ramena mon fils. Il est difficile d'exprimer le bonheur d'une mère qui revoit son enfant, naguères frappé d'une si cruelle infirmité, jouir actuellement d'un sens dont la privation rend l'existence des plus pénible.

Agréez, etc.

Paris, le 15 mai 1825.

Femme David-Trézel.

Vu pour la légalisation de la signature.

Hutteau d'Origny,

maire du cinquième arrondissement.

De l'Imprimerie de RICHOMME, rue St.-Jacques, N°. 67.